

RESEAU DES CONSEILS DE DEVELOPPEMENT BRETONS

1 Place Ernest Jan
56300 PONTIVY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 09 Février 2023

PROCES VERBAL

Les membres du Réseau des Conseils de Développement bretons se sont réunis en Assemblée générale, le jeudi 9 février 2023, dans les locaux du Centre inter-administratif de Saint-Brieuc.

La journée est présidée par les coordinateurs du réseau, Martine MOREL et Michel BESSONNEAU.

Après le petit mot d'accueil de Céline MORIN, co-présidente du Conseil de Développement de St Brieuc, les coordinateurs du réseau l'ordre du jour de la présente Assemblée et précisent le déroulement de la journée.

- Présentation du ZAN et de ses implications sur le territoire
- Tables rondes thématiques
- Validation du rapport d'activités et des comptes 2022
- Présentation budget primitif 2023

PRÉSENTATION DU ZAN

Intervention de Monsieur Laurent LE CORVOISIER - Agence d'urbanisme Brest-Bretagne (ADEUPa) sur la loi Climat et Résilience avec un focus sur ses impacts pour le citoyen.

Liens :

- # Présentation POWERPOINT **ICI**
- # Choix politique de la région pour le calcul des surfaces → le **MOS** - *modèle d'occupation des sols*

ATELIERS THÉMATIQUES

Les ateliers sont animés par le Réseau Cohérence –
Solenne BOIZIAU / Julian PONDAVEN / François BARON

ATELIER 1 : Comment favoriser la coopération territoriale sur des enjeux complexes ? A partir de deux outils de concertation : le Pacte de la coopération et les Conventions Citoyennes Locales

- Pacte de coopération pour les transitions : un mode d'emploi pour des espaces de coopération mixtes collectivité-société civile en faveur des transitions
- Conventions Citoyennes Locales : un outil de co-construction de politiques publiques qui permet de légitimer des propositions ambitieuses répondant aux enjeux climatiques et du Vivant, de former des citoyen-nes et de les impliquer directement dans la vie politique.

ATELIER 2 : ZAN : un sujet complexe et transversal.
Quels enjeux pour le rendre compréhensible pour tou-tes ?
Émergence des questionnements qui se posent pour les conseils de développement.

1) **Comment informer la population et l'inclure dans les décisions concernant l'application du ZAN ?**

Comment faciliter l'acceptabilité de l'enjeu du ZAN auprès des citoyen-nes ?

- *Y a-t-il des financements pour des animations permettant de changer l'imaginaire autour de l'habitat ?*
- *Travailler avec la population / la connaissance des contraintes et son acceptabilité*
- *Comment intégrer la question de la sensibilisation, de l'acceptabilité sociale, dans des documents très cadrés légalement (SRADDET, SCOT,...) ?*
- *Devant cette rupture, quelle acceptabilité sociale ? (outil de vulgarisation)*

En allant plus loin, comment intégrer les citoyen-nes aux décisions ? (ne pas parler « d'acceptabilité »)

- *Comment rendre accessible le processus du ZAN ?*
- *Animer un temps pédagogique d'information de la population sur le sujet.*
- *Comment faire en sorte que les citoyen-nes soient pris en compte ?*
- *Comment mobiliser toutes les catégories de citoyen-nes du territoire ?*
- *Connait-on les souhaits de la population ? Le ZAN va-t-il en tenir compte ?*
- *Comment imposer la co-construction élu-es - citoyen-nes ?*

Comment associer l'ensemble des acteurs ?

- *Comment intégrer l'ensemble des acteurs dans le choix et la décision des projets de renaturation ?*
- *Les acteurs économiques seront-ils partie prenante et d'accord avec ce ZAN ?*
- *Comment intégrer dans les actions de restructuration de l'espace urbain la multiplicité des propriétaires ?*

Comment travailler également sur l'acceptabilité des élu-es ?

Comment approcher / clarifier des notions / concepts clefs sur un sujet aussi complexe ?

- *Questionner la notion espace public / espace privé.*
- *Quid de la question de l'agriculture : artificialisation des terres par un modèle économique - >Y a-t-il, en correspondance avec le ZAN, un projet pour l'agriculture de demain ?*

Comment travailler à la coopération sur ce ZAN plutôt qu'à la compétition (entre territoires, entre SCOTs, entre acteurs) ?

- *Quelle coopération ou mutualisation interscot et participation des Conseils de développement ?*
- *(CESER) Comment construire une vision partagée au niveau régional (et en si peu de temps) ?*
- *Coordination CESER / CRCB*

Comment Cohérence peut accompagner les Conseils de Développement dans la co-réflexion du sujet du ZAN ?

2) Pistes de réflexions solutions / à faire :

- Partir du concret (logement, habitat, emploi, formation...), des besoins des gens et du territoire pour explorer / aborder le sujet du ZAN avec les citoyen-nes
- Présenter le ZAN comme une opportunité (pas uniquement la contrainte) pour repenser le vivre ensemble, etc. :
 - Faire des animations à partir de l'enjeu de faire différemment pour réfléchir à comment réinventer la vie et arrêter l'artificialisation
 - Se mettre d'accord sur ce dont on a vraiment besoin
- Sujet du foncier à creuser / aborder (panel de solutions / outils)
- Quels moyens financiers pour appliquer le ZAN (pour les transitions écologiques en Bretagne) ?
- Travailler avec les élu-es (problème pour les élu-es de dire la vérité au sujet du ZAN)

RAPPORT D'ACTIVITÉS

En préambule de l'AG, les membres de l'Association de gestion du réseau se présentent.

Daniel CAILLAREC (Conseil de Développement Centre Ouest Bretagne) Président
 Patrice AUFFRAY Trésorier
 Martine MOREL (Conseil de développement Pays de Pontivy) Secrétaire

Le Président et le trésorier étant de formation comptable, et malgré les complications du passé, les résultats 2021 ont été vite produits.

Et dès la clôture de l'exercice 2022, le bilan et le compte de résultats sont déjà sortis.

En 7 mois, un travail de fond important a été fourni.

- Mise en relation des CD avec des travaux / réunions d'interconnaissances
- Echanges avec tous les CD, à l'exception de Couesnon

REUNIONS ET MOMENTS D'ÉCHANGES

1. Formation

Depuis la nouvelle organisation, une formation sur la posture dans l'animation de temps collectifs / la gestion des conflits s'est tenue sur 2 journées, respectivement sur Saint-Brieuc (novembre) et Rennes (décembre). Elle a réuni une dizaine de participants.

Gaëlle ROCHE, animatrice du CODEV d'Auray présente son déroulement :

- # 1^{ère} journée : travail sur les différents niveaux de participants → chevronnés / nouveaux
- # 2^{ème} journée : comment on gère les conflits sur des situations concrètes insatisfaisante.

2. Réunion CESER

Cette journée du 7 octobre 2022 s'est tenue sur Rennes. Elle avait pour objectif d'approfondir la coopération CESER / Conseils de développement et développer l'interconnaissance.

3. Les Assises Citoyennes de la Mer – 4^{ème} édition

Elles se sont tenues le 1^{er} décembre 2022 à Brest avec, pour thème : " les ports maritimes et fluviaux un atout pour le développement durable de la Bretagne ?

Maryse LARPENT, animatrice du pays de Brest, rappelle que l'organisation d'une telle journée nécessite une assistance particulière et importante des CD et présente le bilan des Assises de Brest :

- Evènement organisé par le réseau des Conseils de développement bretons et soutenu par le Conseil Régional et Brest Métropole.
- 200 personnes réunies
- En matinée, une table ronde : quels rôles les ports joueront-ils dans le développement durable de la Bretagne ? → 6 intervenants
- L'après-midi organisée en 4 ateliers

Le thème proposé ne concernait pas QUE le littoral mais également les cours fluviaux avec, notamment, le cabotage sur rivière / canaux.

Les prochaines Assises se tiendront à Saint-Brieuc.

Alice BORGNIAT, animatrice du CODEV de St-Brieuc Armor Agglomération, lancera prochainement une invitation pour constituer le groupe de travail (mars).

Fil conducteur : conflit d'usage entre l'habitat, le commerce, l'économie. Aujourd'hui, sur un même territoire, l'ECPI à 57 kms de côtes avec :

- Parc éolien
 - Circuits touristiques
 - Réparations navales
 - Transports vers les Iles
 - Pêche à la coquille
 - Algues vertes
 - Lieu de biodiversité
- } **Comment, tous, peuvent cohabiter ?**

Organisation proposée : matinée en débat et après-midi sur le terrain

4. Journée RESEAU d'interconnaissances

Organisée à Radenac, le 6 décembre 2022.

45 participants / 18 Conseils de Développement représentés.

La matinée s'est organisée autour de 4 ateliers :

- Énergie / Climat
- Santé / Alimentation
- Jeunesse et implication citoyenne
- Travail collaboratif inter CD

En après-midi, intervention de Delphine ALEXANDRE, vice-présidente de la région en charge de la politique de l'eau.

Le lien de la captation de cette intervention se trouve sur la plateforme.

5. Rencontre avec la Région

Une première rencontre en août 2022

Une seconde journée le 3 janvier 2023 sur Brest, en présence de Laurence FORTIN, Vice-présidente du conseil régional et Sébastien HAMARD Directeur de l'aménagement.

Après présentation des bilans financiers 2022 et des actions menées au cours du 2^{ème} semestre 2022, nous pouvons dire que la confiance est revenue. Nous leur avons démontré une reprise en main maîtrisée des activités du réseau.

ACTIONS MENÉES DEPUIS JUIN 2022

- Encadrement des comptes → logiciel comptable BASICOMPTA
- Encadrement des remboursements
- Recrutement d'une assistante administrative (TP 40%) avec le groupement d'employeurs ACTISS
- Mobilisation et reprise de contact avec les "invisibles" – Gros travail de fond effectué par les 2 coordinateurs du réseau

AMBITIONS 2023

- Formations et informations des salariés et nouveaux membres des CD

Pour 2023, les formations seront de 2 types :

- Formation avec un prestataire extérieur
- Formation en interne → les animateurs ont des compétences et peuvent dispenser des formations pour que tout le monde ait le même niveau de connaissances

Gaëlle rappelle qu'il y a déjà un catalogue de formations 2023 que l'on trouve [ICI](#)

Pour financer une partie des formations, le réseau va solliciter le Fond pour le développement de la vie associative (FDVA) en déposant un dossier.

Pour rappel, les CD qui ne sont pas à jour de leur cotisation ne peuvent pas bénéficier de ces formations.

- Travail inter-CD → Ex : SAGE Vilaine

RAPPORT FINANCIER

1. Présentation des comptes (Patrice AUFFRAY)

Les Assises de la Mer sont portées à hauteur de 3000 € par le réseau.
Pour les prochaines Assises, il faut demander une subvention à Saint-Brieuc.

A noter : dépenses, pour un total de 6.096,37, € sans justificatifs → ont été demandés plusieurs fois mais jamais reçus !

En attente de règlement par la région (relancée) :

- Subvention région 2022 – Assises de la Mer 10.000 €
- Subvention région 2022 15.000 €

2. Appel de cotisation

Lors de notre rencontre du 3 janvier dernier, la région nous a conseillé d'examiner un éventuel changement de calcul de la cotisation des CoDev au réseau et notamment, réfléchir à une cotisation basée sur le nombre d'habitants.

Pour 2023, il a été décidé de rester sur une cotisation annuelle de 850 € ; il faudra se reposer la question avant septembre pour 2024.

L'appel à cotisation 2023 sera lancé à l'issue de l'Assemblée Générale.

3. Budget prévisionnel 2023

Daniel CAILLAREC présente une proposition de budget pour 2023, pour un montant de 49.886,55 €.

Il propose notamment :

- Le report du résultat bénéficiaire 2022 de 5336,55 €
- Le renouvellement de la cotisation de 850 € / CD
- Formation : 8000 €
- Animation : 2000 €

En fin de séance, il est procédé au vote.

	Pour	Contre	Absentation
Validation du rapport d'activités	16	0	0
Validation des comptes 2022	16	0	0
Validation budget 2023	16	0	0

4. Gouvernance 2023

Coordinateurs : Martine MOREL et Michel BESSONNEAU

Présidents :

Conseil de Développement de Redon
Conseil de Développement de Brest
Conseil de Développement de Ploërmel
Conseil de Développement de Pontivy
Conseil de Développement de St Brieuc
Conseil de Développement de Lorient

Chargé-e-s de mission / animateurs-trices :

Lucie GUILLAUME	CD Loudéac Communauté Bretagne Centre
Gaëlle ROCHE	CD du Pays d'Auray
Camille TRILLAT	CD du Centre Ouest Bretagne (<i>qui sera remplacée, le temps de son congé maternité, par Myriam LORANT</i>)
Anthony TRIHAN	CD de Quimper-Cornouaille Développement

Référent-e-s CESER :

Martine MOREL	CD Pontivy
Marie-Pierre NANTEL	CD Dinan
Catherine HERVIO	CD Saint-Brieuc
Michel BESSONNEAU	CD Ploërmel
Albert BILLION	CD Quimper

DÉCISION

Après consultation des membres présents, Daniel CAILLAREC, Président de l'Association de gestion, confirme l'autorisation faite à Donatienne ELBAZ, assistante administrative et comptable du Réseau des conseils de développement bretons, à avoir accès aux comptes de l'Association.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h15.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

Fait à Pontivy, le 8 mars février 2023

Le Président
Daniel CAILLAREC

La Secrétaire
Martine MOREL

